

## Documents à fournir : pour la préinscription

- Le dossier d'inscription complété
- Une copie des pages vaccins du carnet de santé
- Une attestation d'assurance responsabilité civile extra scolaire pour l'année en cours
- Une photocopie du justificatif de quotient familial
- Le questionnaire de santé complété que vous trouvez sur le site : [www.villeurbanne.fr/vacances](http://www.villeurbanne.fr/vacances) (Animations jeunes (12-17 ans) - accéder à la démarche)
- Une photocopie du brevet de natation (25m nage libre)
- Justificatif bons vacances CAF (si bénéficiaire)
- Une carte de CMU (si bénéficiaire)
- Un mode de paiement \*

\* modes de paiement acceptés : espèces, chèques, chèques vacances ANCV

Les dossiers d'inscription sont valables pour une année civile. Ils doivent donc être renouvelés chaque année tout comme les pièces justificatives demandées.

Si vos enfants ont participé aux activités des vacances d'hiver 2022 avec la direction Jeunesse, il n'est pas nécessaire de renouveler leur dossier, il vous suffit juste de les préinscrire sur les animations souhaitées.

Dans le cadre de la crise sanitaire, et des décisions prises par le gouvernement liées au Coronavirus, les animations, inscriptions et/ou organisations de nos séjours peuvent évoluer. Nous vous tiendrons informé.



12-17  
ans

### MODE D'INSCRIPTION

Préinscription et dépôt des dossiers du 14 au 24 mars 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité de préinscription sur rdv).

Tirage au sort, si nécessaire, le jeudi 24 mars 2022 à 18 h.

Inscriptions (des jeunes tirés au sort) et règlement, vendredi 25 mars 2022, à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet, de 9 h 30 à 19 h (sur rendez-vous).

Puis permanence d'inscriptions en fonction des places restantes à la direction Jeunesse, du lundi au jeudi de 14 h à 17 h (possibilité de prendre rdv).

Les modalités d'inscriptions, le dossier d'inscription (téléchargeable) ainsi que le règlement du tirage au sort sont disponibles sur :

[www.villeurbanne.fr](http://www.villeurbanne.fr)

Forfaits  
vacances

# Animations jeunes

Forfaits  
vacances

12-17  
ans

villeurbanne

ACCUEIL  
DE LOISIRS  
VACANCES  
DE PRINTEMPS  
2022

# Du mardi 19 au vendredi 29 avril 2022



## DU MARDI 19 AU VENDREDI 22 AVRIL

Activités à la journée et à la carte

### MARDI 19 AVRIL «GEOCACHING»

Muni d'un téléphone et de ton âme d'aventurier, redécouvre le monde qui t'entoure à travers une chasse aux trésors moderne !

- **Horaires** : 14 h - 22 h
- **Tarif** : 4 €
- **Pour le repas... on s'occupe de tout !**

### MERCREDI 20 AVRIL « RÉALITÉ VIRTUELLE »

Un casque de réalité virtuelle sur la tête, nous traverserons un monde imaginaire et accomplirons notre mission...

- **Horaires** : 14 h - 22 h
- **Tarif** : 10 €
- **Pour le repas... on s'occupe de tout !**

### JEUDI 21 AVRIL «DIRT MONSTER»

Pour cette journée, nous te proposons de dévaler les pentes dans les bois avec une trottinette tout terrain.

- **Horaires** : 10 h - 17h30
- **Tarif** : 14 €
- **Prévoir pique-nique et une tenue adaptée à la pratique du sport.**

### VENDREDI 22 AVRIL «DÉFIS & JEUX»

Pour finir en beauté cette semaine d'activités, nous te proposons une multitude de jeux et de défis à relever solo ou en équipe !

- **Horaires** : 10 h - 17 h
- **Tarif** : 4 €
- **Prévoir pique-nique**

Rendez-vous aux horaires indiqués à la direction Jeunesse, 17 rue Michel-Servet - Villeurbanne.

**Forfaits vacances**



## DU DIMANCHE 24 AU VENDREDI 29 AVRIL

Séjour camping en bord de mer, Hyères

Gestion libre

**Profite, durant ces 6 jours, des joies du camping, du grand air et d'un large panel d'activités proposé par l'équipe d'animation !**

Pour que le séjour te ressemble, tu pourras proposer des jeux, défis et veillées ! Tu auras la possibilité de composer tes journées avec les animateurs et de définir le rythme des vacances.

Nous fonctionnerons en gestion libre, ce qui nous permettra de préparer les repas ensemble.

- **Départ** : Dimanche 24 avril : 9 h
- **Retour** : vendredi 29 avril : 16 h
- **Tarif** : 168 € chèques vacances acceptés / aide aux vacances CAF à déduire

**Une réunion d'informations en direction des familles sera organisée. La date vous sera communiquée au moment des inscriptions.**

Pour préparer ce séjour, nous te donnons rendez-vous les mercredis 6 et 13 avril, de 14 h à 17 h (durée et horaires modulables).

